

L'AVY

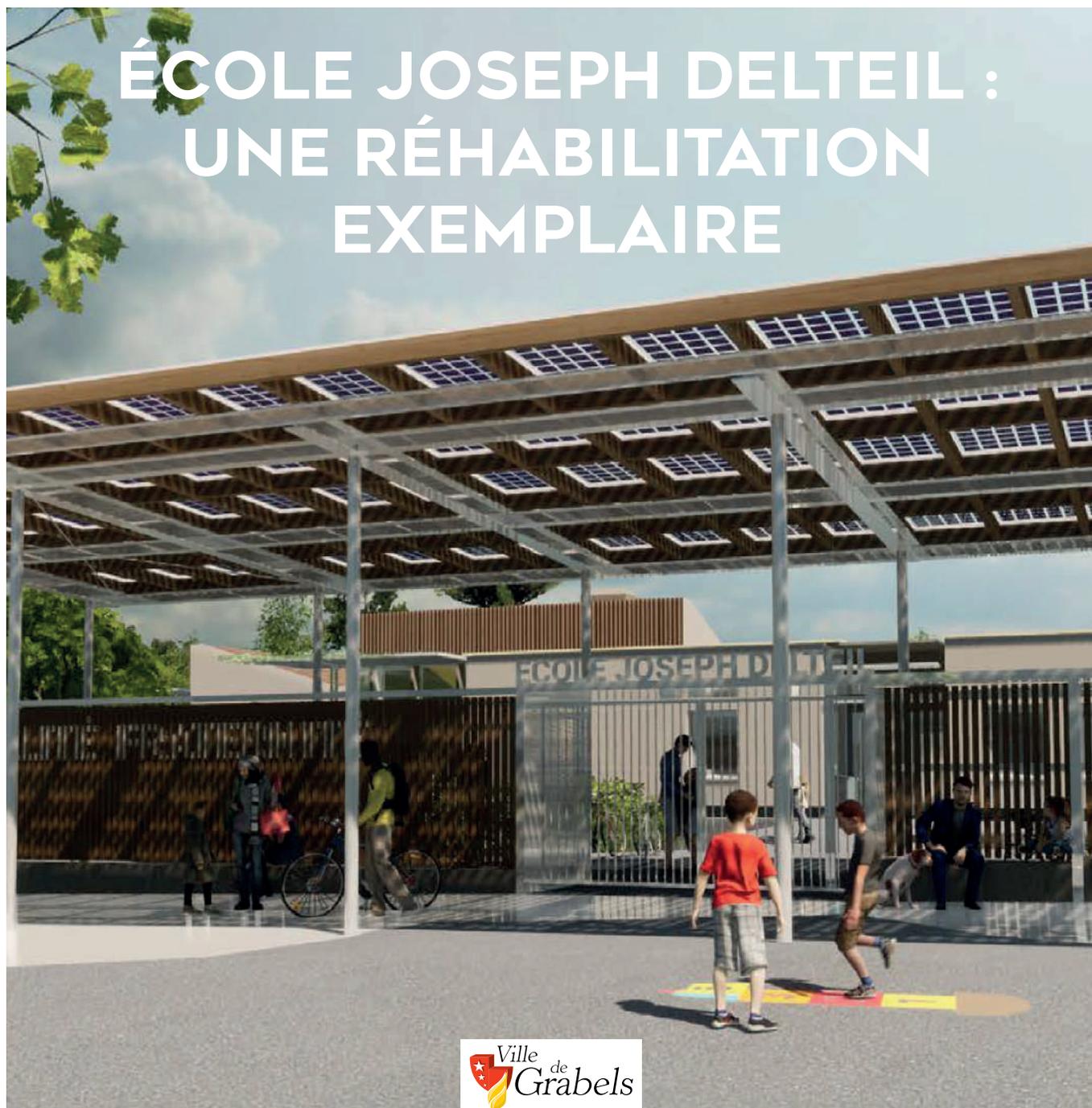
3.0

DE GRABELS

N°10 - JUIN 2023

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE GRABELS

ÉCOLE JOSEPH DELTEIL : UNE RÉHABILITATION EXEMPLAIRE



ÉDITO DU MAIRE

La grande transition, c'est parti !

3

RETOUR EN IMAGES

Les événements des derniers mois à Grabels

4

EN BREF

Nouveaux commerces et artisans, autres informations

6

ACTUALITÉ

Les infos du CCAS, les séjours estivaux enfants et ados, concours photo, la police municipale

8

ÉTAT-CIVIL

Du 16 février au 31 mai 2023

10

ENVIRONNEMENT

Les travaux de protection contre les inondations

12

MÉTROPOLE

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

13

DÉMOCRATIE COMMUNALE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal-Climat

14

DOSSIER

École Joseph Delteil : une réhabilitation exemplaire

15

EXPRESSION

Tribunes de la majorité et de l'opposition

21

LOISIRS ET CULTURE

L'instant Jazz et les animations de l'été à Grabels

22

AGENDA ET NUMÉROS UTILES

24



L'AVY, journal municipal de la Ville de Grabels

Directeur Publication : René Revol, Maire de Grabels | Comité de rédaction et réalisation : Service Communication
Crédits photos : Mairie de Grabels - Montpellier Méditerranée Métropole - iStock - Freepik - Atelier Méditerranéen

Conception maquette : Service Communication

Imprimeur : IMPACT Imprimerie - St-Martin-de-Londres | Publication quadrimestrielle - 4 200 ex.
Mairie de Grabels | 1, place Jean Jaurès | 34790 Grabels | Tél. : 04 67 10 41 00 | accueil.mairie@ville-grabels.fr | www.ville-grabels.fr

GRABELS VOUS DIT «MERCII !»



LA GRANDE TRANSITION, C'EST PARTI !

Vous l'avez certainement constaté, de nombreux travaux ont démarré en 2023. Après deux années de préparation grâce à une bonne santé financière, nous planifions deux années d'investissement pour répondre aux enjeux du changement climatique.

- Les travaux d'élargissement du cours d'eau du Rieumassel et du bassin de rétention, pour prévenir les inondations, sont en cours et se poursuivront jusqu'au mois de mars 2024. Cette initiative vise à nous protéger contre les événements extrêmes tels que ceux survenus en octobre 2014.

- L'école élémentaire Joseph Delteil bénéficie d'une rénovation complète afin de la rendre conforme aux exigences du changement climatique en cours. Cette rénovation comprend l'isolation en coffret de paille, une couverture photovoltaïque intégrale et la création d'une cour oasis avec un îlot de fraîcheur. Les préparatifs du chantier sont bien avancés et les travaux commenceront le 10 juillet 2023 pour se terminer le 31 juillet 2024.

- Végétalisation de la place Jean-Jaurès devant la maison commune avec plantation d'arbres pour en faire un îlot de fraîcheur.

- Aménagement et végétalisation de la place Pablo Neruda en petite place arborée, première étape décisive de la transformation du quartier.

- Construction de la piste cyclable traversant la Valsière jusqu'au rond-point du Casino.

- Construction au cœur du vieux village d'une salle de spectacle de 130 places dans les anciennes granges de la cour Charles Flottes avec des exigences environnementales fortes.

Grâce à de nombreuses subventions et au soutien actif de la métropole, nous sommes en mesure de réaliser tous ces investissements tout en maintenant un niveau d'endettement maîtrisé. Nous sommes convaincus de pouvoir compter sur la mobilisation de la grande majorité d'entre vous, en veillant à ce que cette adaptation se fasse dans un esprit de justice sociale. En travaillant ensemble dans la solidarité, nous réussissons le défi de la grande transition.

En travaillant ensemble dans la solidarité, nous réussissons le défi de la transition écologique

René REVOL,
Maire de Grabels



LE MOT DU MAIRE FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE (FALC) : Le maire et son équipe vont faire réaliser des travaux dans Grabels pour nous protéger du changement climatique. Les travaux permettront d'élargir le Rieumassel, d'isoler l'école Joseph Delteil, de planter des arbres sur les places Jean Jaurès et Pablo Neruda, de construire une nouvelle piste cyclable et un théâtre. Soutenus par la métropole, ils ont obtenu des subventions pour ne pas trop endetter la commune.

Si vous souhaitez recevoir régulièrement la lettre électronique du maire, vous pouvez vous inscrire à l'adresse e-mail lalettredumairedegrabels@gmail.com

SAMEDI 1ER AVRIL 2023
CARNAVAL ORGANISÉ PAR L'ESPACES JEUNÈS



VENDREDI 2 JUIN 2023
FESTIVAL «LE PIANO DANS TOUS SES ÉCLATS»



VENDREDI 14 AVRIL 2023
SENSIBILISATION DES





MARDI 18 AVRIL 2023
SOIRÉE DES CHAMPIONS



2023
S ÉLÈVES AU HANDICAP



MERCREDI 10 MAI 2023
COMMÉMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

HORAIRES D'ÉTÉ

Les horaires d'ouverture au public de la mairie, de la mairie annexe de la Valsière et du CCAS sont modifiés du 10 juillet au 25 août 2023 : ouverture de 8h à 13h puis de 13h30 à 15h30 du lundi au vendredi. Le service urbanisme recevra le public sur rendez-vous le lundi et le jeudi de 8h à 13h et le mardi de 13h30 à 15h30. Vous pouvez aussi déposer les demandes de permis de construire, de déclaration préalable ou encore de certificat d'urbanisme sur le site internet gnau.montpellier3m.fr.



NOUVEAU À GRABELS



Crédit photo © Oh My Doll

OH MY DOLL

est un studio de maquillage permanent et semi permanent créé par Manon Forgo au 18 rue du portail. Elle propose de redessiner les lèvres, de recréer une ligne de sourcils de manière ultra naturelle avec un effet poil à poil ou plus sophistiquée avec un

effet maquillé, de corriger des trous et asymétries, ou d'illuminer le teint avec des taches de rousseur. Manon Forgo est la première du département à développer la technique de Microblading (poil à poil) « BoldBrows » de la PhiAcademy, n°1 mondial du maquillage permanent, la plus réaliste qui existe à ce jour.

Contact : 07 81 40 41 28



Crédit photo © Kevin Foret

KEVIN FORET

annonce la création de sa société GBL Traiteur. Il propose des formules repas et des prestations de réception.

Contact : 07 49 17 98 81
E-mail : kevin_frt@outlook.fr
3 rue du Rio 34790 Grabels



Crédit photo © Myriam Melnotte Aufranc

MYRIAM MELNOTTE AUFRANC

est intervenante en analyse de pratiques professionnelles. L'analyse de pratique, en structure multi accueil dans le domaine de la petite enfance, est une obligation

légitime à raison d'au moins 6 séances par an et par professionnel, au sein de chaque établissement. Ancienne directrice en structure petite enfance durant des années et actuellement thérapeute et intervenante en tant que profession libérale, Madame Melnotte Aufranc propose dorénavant son expertise aux structures qui le souhaitent. Elle accueille également en thérapie à son cabinet situé à la Valsière.

Contact : 06 84 81 72 21



Crédit photo © Hassan Labidi

HASSAN LABIDI

créé LH Rénovation et propose de mettre en œuvre vos projets de rénovation intérieure, avec l'électricité, la plomberie, l'aménagement intérieur, le revêtement de sol...

Contact : 06 58 35 61 59
E-mail : lhrenovation34@gmail.com

BAT'INNOVATION

propose ses services d'isolation thermique par l'extérieur, de ravalement de façade et de peinture intérieure et extérieure.

Contactez M. Bryan De Oliveira au **06.99.19.44.34** ou M. Noredine Bouhajra au **06.26.93.42.30** ou écrivez à batinnovation.nb@gmail.com.

Crédit photo © iStock



À SAVOIR

En cas de grand vent, le site de la source de l'Avy est automatiquement fermé par un arrêté municipal permanent.



UN GESTE CIVIQUE POUR GRABELS

Ne pas effectuer de dépôt sauvage

Ils ont des impacts multiples et directs aussi bien sur la qualité de vie des citoyens, sur l'environnement, que sur la santé publique.

Leurs coûts d'enlèvement sont importants pour ceux qui les subissent : pouvoirs publics, gestionnaires d'espaces naturels mais également agriculteurs ou propriétaires terriens. L'abandon ou dépôt de déchet est sanctionné par le juge jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 375 000 euros d'amende.



Découvrez le poème écrit par un élève élu au Conseil communal des enfants et lu à l'occasion de la commémoration du 8 mai :

LA GUERRE

La guerre rime avec enterre,
Infanterie avec sauvagerie,
Artillerie avec incendie,
Aviation avec destruction.

La guerre chasse le bonheur,
Pour le malheur et la terreur, qui rime avec meurt.

Il m'est impossible de vous dire toutes les sauvageries de la guerre,
Mais pour le savoir, il vous suffit de regarder
Ce pauvre chat de gouttière se décomposer dans la poussière.

EFE.

CONTRAT GRAND CYCLE DE L'EAU SUR LE BASSIN DU LEZ



La cérémonie de signature du contrat grand cycle de l'eau sur le bassin du Lez a eu lieu début avril. Ce premier contrat couvre la période 2023-2024 et a été signé par le président de l'Établissement Public Territorial de Bassin Lez, les 5 présidents et vice-présidents des intercommunalités du bassin : Montpellier Méditerranée, Pays de l'Or, Grand Pic Saint Loup, Vallée de l'Hérault, Sète, les maires de Grabels, Villeneuve les Maguelone, et les représentants de la Région Occitanie, du Département de l'Hérault, de l'État et la directrice de l'Agence de l'eau.

Il définit une programmation d'actions concrètes et chiffrées, portées par différents maîtres d'ouvrage réunis pour la préservation et la restauration des milieux aquatiques et humides, des lagunes et ressources en eau.



COMITÉ COMMUNAL CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

Les patrouilles débutent samedi 17 juin. En recherche de bénévoles ! Contactez l'accueil de la mairie au 04 67 10 41 00.



TÉLÉALERTE INSCRIVEZ-VOUS !

Ce service automatisé et gratuit vous appelle sur votre téléphone fixe ou mobile pour vous prévenir en cas de risque majeur imminent (inondation, incendie, canicule, accident de transport de matières dangereuses, etc.).

Pour vous inscrire, il faut télécharger le formulaire sur : www.ville-grabels.fr et le renvoyer signé à : service.communication@ville-grabels.fr

Nb : Vous pouvez aussi vous adresser à l'accueil de la mairie directement.



LES INFOS DU C.C.A.S.

Plan canicule été 2023



Les personnes âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap, qui sont isolées et souhaiteraient

être contactées en cas d'alerte, sont invitées à se faire connaître : 04 67 10 41 12

Un formulaire est aussi disponible au CCAS, à l'accueil de la mairie, chez les professionnels de santé et dans certains commerces.

Des salles municipales climatisées sont ouvertes au public en cas d'alerte canicule.

Le café des aidants



Il est destiné aux aidants familiaux qui souhaitent trouver un espace de répit, et être accompagnés par des professionnels.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès

du CCAS.

Prochaines rencontres de 14h30 à 16h30 – uniquement sur inscription
Mardis 13 juin, 19 septembre, 17 octobre, 14 novembre et 12 décembre 2023.

Nouveau parcours « Prévention Santé »

Ce parcours est organisé par la CARSAT et l'AGIRC-ARRCO, à destination de seniors avec la réalisation de bilans individuels.

Une conférence de lancement est programmée jeudi 28 septembre 2023 à 14h dans la salle Richard Campos, l'entrée est libre.

Les nouveaux ateliers mémoire



Le CCAS propose une nouvelle formule d'ateliers mémoire à l'intention des

seniors dès le mois d'octobre.

Il y aura 6 séances hebdomadaires à suivre, dont la première aura lieu le jeudi 5 octobre 2023 de 14h à 16h en Salle Malala – Maison Commune. Animation par l'association Brain Up, spécialisée dans l'organisation et le déploiement d'actions de prévention santé auprès de tout public.

Plus de précisions à partir du 1^{er} septembre en nous contactant pour l'inscription.

Ma Commune Ma Santé



Réservez un rendez-vous pour l'étude gratuite de votre contrat

de mutuelle au 09 72 56 78 26 ou lr.mcms@gmail.com.

Prochaines permanences en matinée les jeudi 13 juillet, lundi 18 septembre et jeudi 16 novembre 2023.

+ d'infos : 04 67 10 41 12 ou ccas.grabels@wanadoo.fr



Argelès-sur-Mer

LES SÉJOURS ESTIVAUX

L'espace jeunes de Grabels propose deux séjours cet été !

- un séjour à Argelès-sur-Mer du 10 au 12 juillet 2023 pour les 11-17 ans,

- un séjour à Biarritz du 17 au 26 juillet 2023 pour les 13-17 ans.

Attention le nombre de places est limité.

Contact : 04 99 23 58 93 ou 06 16 58 04 48

E-mail : espacejeunes@ville-grabels.fr



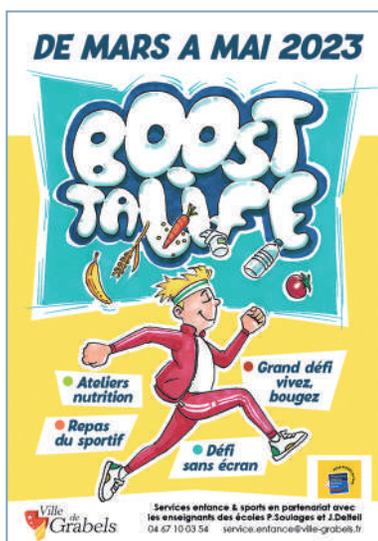
Le centre de Loisirs « Les Agassous » propose un séjour au Pont du Gard du 10 au 14 juillet 2023

Âge : de 8 à 11 ans

Au programme : accrobranche, journée parc aquatique « la Bouscarasse », promenade et découverte du festival d'Avignon, baignades surveillées à la rivière et participation à la fête des lumières du Pont du Gard.

Contact : 07 78 87 81 93

E-mail : alsh.agassous@ville-grabels.fr



BOOST TA LIFE

La ville de Grabels est signataire de la charte « villes actives du programme national nutrition santé ».

À ce titre, elle s'engage depuis de nombreuses années à promouvoir des actions d'information et de sensibilisation auprès des enfants, des jeunes mais aussi des parents, sur les questions de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé, ou encore de l'usage raisonné des écrans.

« Boost ta life » était le thème du printemps aux écoles et sur les

temps périscolaires : ateliers goûters équilibrés, ateliers nutrition du sportif, activités sportives quotidiennes pour les élèves co-encadrées par les animateurs municipaux, rencontre sportive parents/enfants après la classe, intervention d'un sportif de haut niveau pour évoquer les bienfaits de l'activité physique pour la santé, défi sans écran pour sensibiliser à un usage raisonné et encadré des écrans, délivrance du permis Internet par la police municipale, etc.

Le programme était riche !



Crédit photo : Jcomp sur Freepik

CONCOURS PHOTO

La ville de Grabels organise un concours de photographie dans le cadre de son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ! Envoyez-nous vos plus belles photos des paysages grabellois et des espèces qui les habitent.

Les photos seront exposées le **samedi 2 septembre** au marché place Jean Jaurès, à l'occasion de la

rentrée de l'ABC.

Le jury se réunira à 11h30 le même jour. Une fois les prix remis, un apéritif sera offert par la municipalité.

Premier prix : bon d'achat multi enseigne de 150€

Deuxième prix : bon d'achat multi enseigne de 100€

Troisième prix : bon d'achat multi enseigne de 50€

Le premier prix sera particulièrement mis à l'honneur puisque sa photo deviendra la carte de vœux 2024 de la ville de Grabels ! Toutes les photos reçues qui seront respectueuses du règlement composeront une exposition itinérante dans les lieux publics de la commune.

Retrouvez le règlement du concours photo sur le site internet ville-grabels.fr ou sur demande à service.communication@ville-grabels.fr.

ÉTAT-CIVIL DU 16 FÉVRIER AU 31 MAI 2023

Décès

ALEMAN Louis
 ATIGUI Moustafa
 BELLAHOUEL Akkila
 BERTRAND veuve BOMMAREZ Simone
 BREFFA veuve LOSSAINT Alice
 CANDET épouse COURT Eliane
 CHAZOT épouse GERBIER Marie-Thérèse
 CORDES Michel
 COURTIAL Lucien
 GARENÇON René
 HAIDARA Touda
 LAPINA veuve CRISTIANI Marie

LIBES veuve MAS Denise
 LOUCHE veuve BOUISSEREN Denise
 NOBLET Alain
 SOTO veuve OLIVARES Angèle
 UNAL veuve ALBAT Christiane
 VALLS veuve BOULANGÉ Josette

Naissances

ANTON Léon
 BALDOUS Jeanne
 BASSINOT ASSEMAT Maïa
 BENSIDOUN Arthur
 BONNET Lyana
 BOULILA Maïssa

BOYER Iris
 BULGAZ Brahim
 BULGAZ Youssef
 BUSIN Valentyn
 CALMES Simon
 DEPRUN BRIGNARD Adonie
 DIDIER AFAILAL Naomi
 DUTHOIT Ella
 EL MAHRAOUI Zayn
 FABRE Arthur
 FANTIN Juliette
 FAVREAU Niya
 GIRAUD SCIOCCA Pia
 GUEDJ Adèle
 GUYOT Théa

HANNE BOUCHRA Mélina
 JABRI Liya
 MÉRAH MAFFRE Pablo
 MONTEIRO SANTOS Maya
 MORE-CHEVALIER Matéo
 PREMEL Léony
 PREMEL Elyne

Mariages

BAPTISTA SCHWARTSMANN
 Guilherme et ANDRÉ Clémentine
 FORET Kévin et ROUBAUD Sophie
 LY Kenny et MALEK Safia
 VINCENT Yannick et GOULAMALY Sarah

ANNONCE

Ouverture d'un service de carte d'identité et passeport à la mairie de Grabels début septembre. Prise de rendez-vous à partir du 1^{er} septembre 2023.



UNE POLICE MUNICIPALE EN ADÉQUATION AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La ville de Grabels s'engage dans l'évolution du service de police municipale et de ses missions.

Cet engagement se traduit par la dotation d'équipements adaptés et conséquents pour permettre une meilleure efficacité du service dans la réalisation de ses actions quotidiennes.

La police municipale de Grabels est désormais dotée d'un véhicule électrique rechargeable hybride qui permet une utilisation des plus écologiques.



Pour plus de proximité encore, le service s'est vu doter de 2 VTT à assistance électrique qui

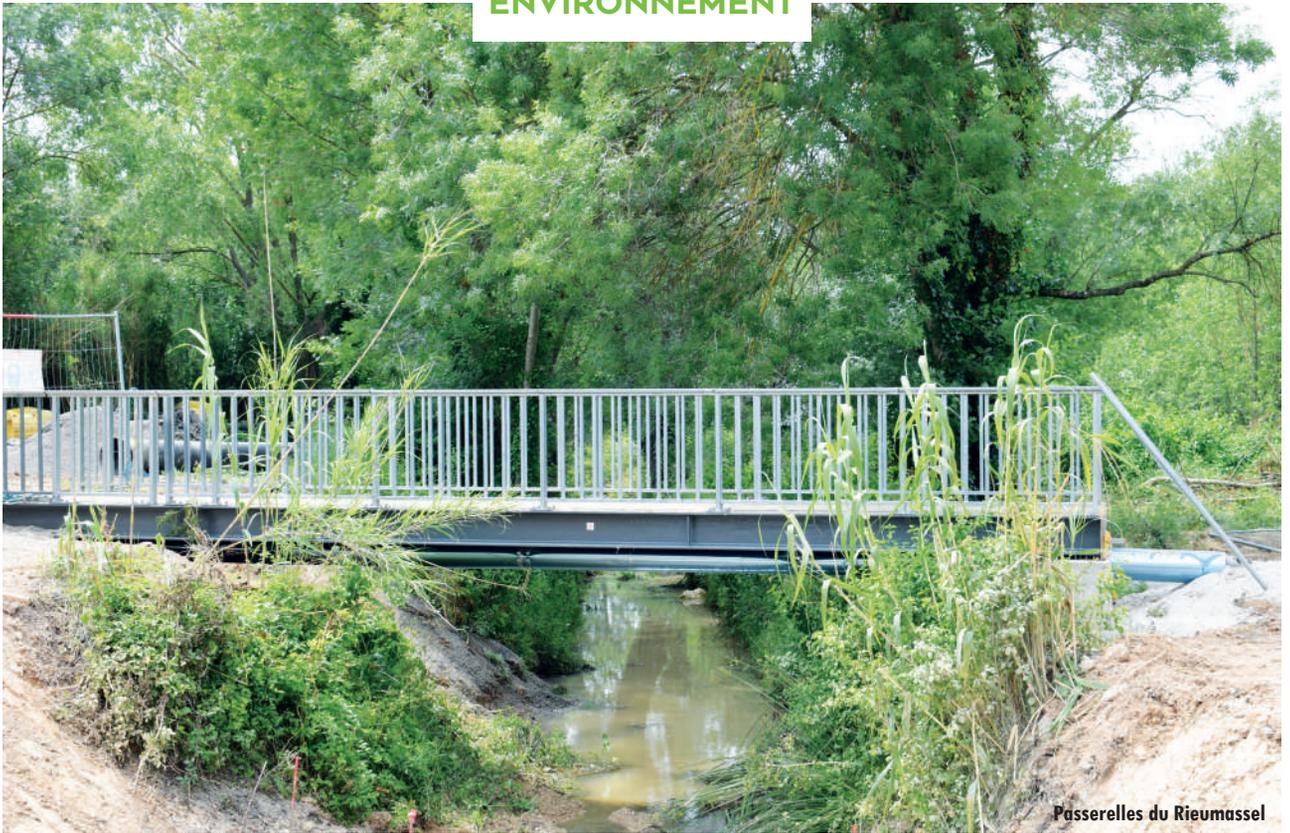
permettront des patrouilles aux abords des écoles, des berges de la Mosson ou encore des pistes DFCI en prévention des incendies de forêt.

Depuis octobre 2022, la municipalité a fait le choix d'édicter un arrêté limitant la vitesse en agglomération à 30km/h.

Afin d'accompagner cette démarche écologique de ville à 30, la police municipale est également équipée d'un cinémomètre pour réaliser des contrôles de vitesse des usagers de la route sur tout le territoire et ainsi veiller au bon respect de ces règles.



Dans le cadre de la sécurité routière, le service dispose également d'un éthylotest électronique pour lutter contre les risques d'accident en lien avec les conduites addictives.



Passerelles du Rieumassel

Les travaux de protection contre les inondations

Initiés par la commune et attendus depuis longtemps, après de nombreuses phases réglementaires de conception et d'enquêtes publiques, les travaux de protection contre les crues du Rieumassel ont démarré.

La réalisation des travaux portés par Montpellier Méditerranée Métropole depuis les inondations des 6 et 7 octobre 2014 ont été autorisés par arrêté préfectoral le 9 mai 2023.

Pour rappel, ces travaux consisteront à élargir le lit de la rivière sur cinq secteurs dans la traversée de Grabels et reconstruire le barrage constitutif du « Bassin G » en amont de la commune. Le futur barrage permettra de retenir 6 fois plus d'eau que l'ouvrage existant.

En complément, le pont des écoles situé rue de la Croix de Guillery sera

reconstruit pour l'élargir selon les dimensions du cours d'eau recalibré. L'élargissement du pont sera la première étape du chantier. Les travaux préalables à cette opération sont en cours depuis le mois d'avril (déplacement des réseaux). La rue sera ensuite fermée à la circulation à partir du 12 juin et ce jusqu'à l'achèvement du nouvel ouvrage, soit à la fin de l'été 2023.

Concernant les travaux de recalibrage du Rieumassel et la reconstruction du barrage, la consultation des entreprises a démarré et durera jusqu'en automne. Entre temps, la métropole opérera les travaux préparatoires nécessaires à la réalisation des aménagements, dont notamment la suppression de la végétation présente sur les berges du Rieumassel. L'abattage des arbres et le défrichage des berges seront réalisés

entre septembre et octobre 2023 afin de réduire au maximum les impacts sur la faune susceptible d'y nicher.

Enfin, l'aménagement du Rieumassel et la construction du barrage démarreront en fin d'année 2023 et s'achèveront avant l'automne 2024.

Ces nouveaux aménagements permettront de protéger les 196 habitants riverains du Rieumassel et plus largement l'ensemble des Grabellois.

La ville de Grabels est résolument engagée pour s'adapter aux risques majeurs et au changement climatique.





Grabels et Montpellier, une candidature commune - Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Les mairies de Grabels et de Montpellier, avec l'aide de la métropole, de la préfecture, du Département et de la Région, construisent un dossier de candidature pour que la Valsière et les Hauts de Massane deviennent « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » (TZCLD) en 2024.

TZCLD, qu'est-ce ?

- C'est apporter une solution à plus de 1 000 personnes dites privées durablement d'emploi, sans activité ou en situation d'activité précaire depuis au moins 12 mois ;
- c'est créer une dynamique dans deux quartiers particulièrement touchés par le chômage de longue durée : les Hauts de Massane à Montpellier et la Valsière à Grabels.

Cette démarche repose sur trois hypothèses :

- personne n'est inemployable lorsque l'emploi est adapté aux personnes ;
- ce n'est pas le travail qui manque, un grand nombre de travaux utiles restent à réaliser ;
- ce n'est pas l'argent qui manque, la privation d'emploi coûte plus cher que le financement d'emplois supplémentaires.

Pourquoi ce projet ?

Parce qu'il y a localement :

- des personnes qui ont des compétences, des idées, des projets et qui sont privées de travail (chômage, temps partiel, contrats courts) ;
- des besoins dans le quartier qui ne sont pas satisfaits ;
- des opportunités d'activités économiques.

Comment ça fonctionne ?

Une Entreprise à But d'Emploi (EBE)

sera créée pour permettre d'embaucher les personnes volontaires. Les activités proposées par cette EBE devront permettre de réaliser des travaux utiles localement mais non réalisés, car jugés peu rentables par le marché classique. Ce sont les personnes privées d'emploi et les acteurs volontaires du territoire (associations, bailleurs, entreprises...) qui décident collectivement quelles activités seront proposées.

À ce jour, plus d'une vingtaine de travaux utiles ont été identifiés et doivent faire l'objet d'une analyse de faisabilité :

- des services à la personne à domicile et solidaires (aide administrative, bricolage, beauté, micromobilité...) ;
- des services de gestion des déchets et du réemploi (recyclerie, consigne, compostage...) ;
- un lieu de convivialité ainsi qu'une offre alimentaire de qualité et accessible ;
- des activités de production (oliveraies) et d'entretien de jardins et d'espaces verts (solidaires et écologiques).

Pour vous si :

1. vous cherchez un emploi depuis plus d'un an ;
2. vous habitez l'un des deux quartiers concernés (voir carte) ;
3. vous voulez une activité adaptée : en horaires choisis ; en accord avec vos envies et vos compétences ; quelle que soit votre situation (âge, parcours professionnel, contraintes).

Pour plus d'informations :

- Chaque mois, une réunion d'information :
Jeudi 6 juillet à 10h
Maison pour Tous Georges Brassens - Montpellier
- Ou rendez-vous au Point Emploi de la Valsière - lundi et vendredi :
9h - 12h et 14h - 16h.
Toute l'information réunie ici :
www.montpellier3m.fr/tzclld.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL-CLIMAT

La réunion publique du jeudi 30 mars dernier à Grabels a permis de donner un éclairage pragmatique à la concertation en cours sur le projet de PLUi-climat. Les grandes orientations de ce plan d'urbanisme, qui régira le territoire pour les années à venir, ont été présentées. L'objectif est de réduire de 25 % l'artificialisation des sols, d'encadrer la croissance et surtout de protéger au maximum les espaces naturels.

Les quartiers de la Valsière seront requalifiés, notamment le secteur centre du Casino, en faveur d'une mixité habitat, activités et commerces et de la désimperméabilisation des sols. La partie haute des collines

évolue de zone « non constructible » à « en cours d'analyse » dans le cadre du périmètre d'études. Le projet de PLUi climat intégrera à terme les résultats de l'étude urbaine en cours engagée par la commune sur ce secteur.

Le périmètre de Gimel évolue également en « zone à urbaniser » avec 850 logements confirmés ainsi que diverses activités, équipements publics et services. La tuilerie de Massane sera rénovée et transformée en pôle culturel.

L'ensemble de la population est invité à s'emparer du projet de PLUi et donner son avis.

La totalité des documents est consultable sur montpellier3m.fr/plui.

Les observations du public peuvent être formulées en ligne à l'adresse dédiée suivante elaborationplui@montpellier3m.fr

Le dossier papier du PLUi-climat est consultable sans rendez-vous au service urbanisme, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Vous trouverez, en concertation à ce stade, le règlement partiel des zones du PLUi et le zonage partiel sur plusieurs planches graphiques qui indiquent hauteur, limites de référence, espaces boisés classés, emprise bâtie et espaces perméables. Le public peut également consigner ses observations en mairie dans le registre prévu à cet effet.

LES GRABELLOIS DE L'ESPACE JEUNES AU SÉNAT !



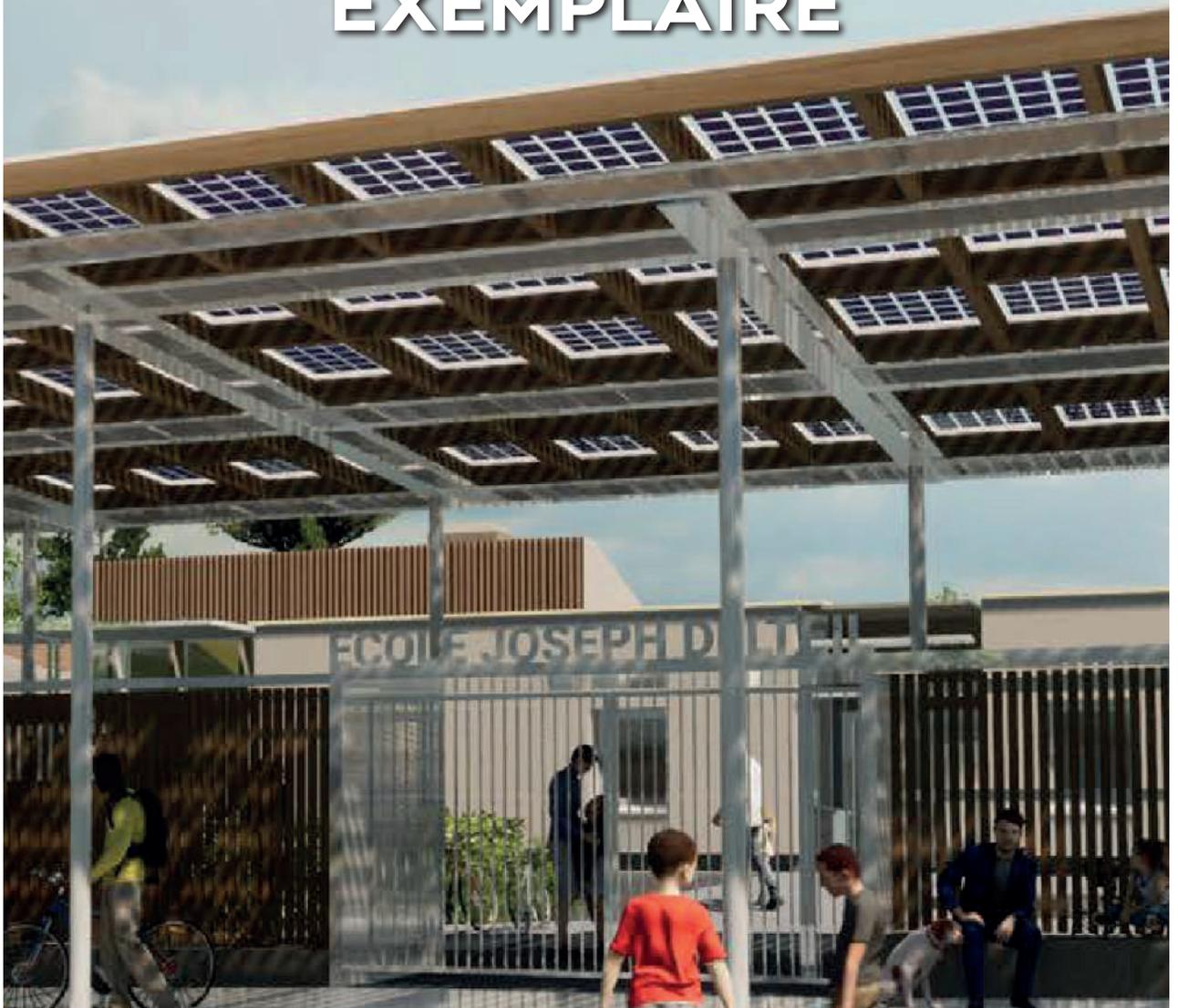
À l'occasion des vacances de printemps, les jeunes Grabellois se sont rendus à Paris où ils ont visité des monuments historiques et surtout le Sénat, invités par le sénateur héraultais Hussein Bourgi ! Une expérience très enrichissante et de bons moments de partage pour ces citoyens de demain.

ENVIE DE VOUS INVESTIR POUR L'AVENIR ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Rejoignez les ateliers du Conseil Citoyen de la Transition Écologique et préparez l'avenir de la commune !

Contact : participation.
citoyenne@ville-grabels.fr

ÉCOLE JOSEPH DELTEIL : UNE RÉHABILITATION EXEMPLAIRE



L'équipe municipale est fière de présenter la rénovation complète de l'école élémentaire Joseph Delteil, pour faire face au défi du changement climatique et que nos enfants Grabellois puissent étudier et se former dans de bonnes conditions.



Esquisse, vue depuis la rue du Faubourg

École Joseph Delteil : une réhabilitation exemplaire

La ville de Grabels est engagée de longue date dans une démarche volontariste d'adaptation de son territoire au changement climatique.

Afin de prolonger et renforcer son action pour la décennie à venir et mettre en œuvre un programme de transition écologique, la ville a adopté en mars dernier un plan d'action communal pour le climat.

Il engage la population, la ville de Grabels et ses partenaires à prendre en main la démarche d'adaptation et de transition écologique, en se fixant des objectifs concrets et atteignables d'ici 2030.

La réhabilitation de l'école Joseph Delteil est une des actions concrètes pour accomplir cette ambition.

L'isolation thermique d'autres bâtiments publics est prévue dans les prochaines années, notamment la rénovation du

toit des Anciennes écoles et la rénovation du bâtiment associatif « les Pléiades » (ancienne mairie). Des panneaux photovoltaïques seront progressivement installés sur tous les bâtiments publics.

Les futurs bâtiments publics seront construits avec une isolation thermique exemplaire, comme le futur théâtre de poche.

La municipalité veut ainsi montrer l'exemple et inciter tous les acteurs privés, particuliers et entreprises, à s'engager dans des démarches identiques pour les bâtiments dont ils ont la charge.

Rénover avec audace pour un monde durable et humain

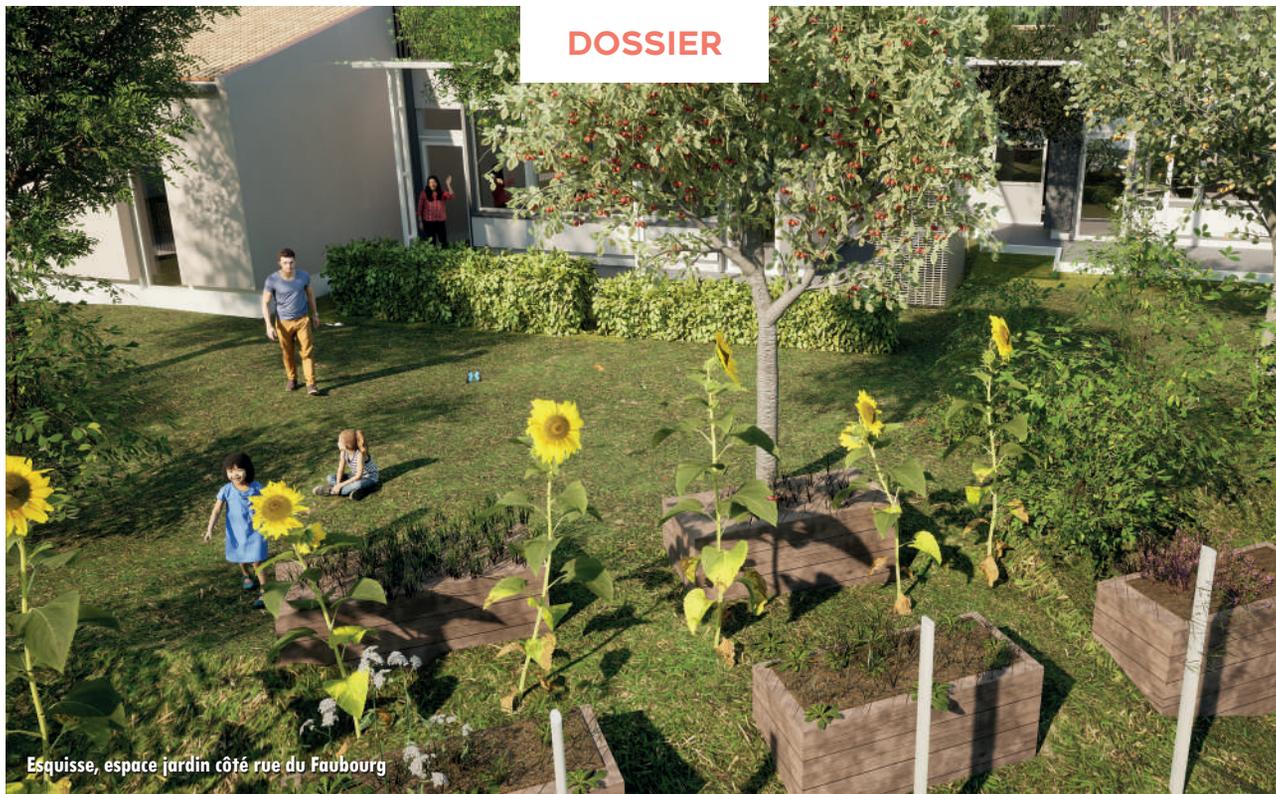
POURQUOI RÉNOVER L'ÉCOLE JOSEPH DELTEIL ?

Construite en 1990, l'école Joseph Delteil compte actuellement 16 classes pour 400 élèves.

En dehors du temps scolaire, elle est utilisée toute l'année pour l'accueil périscolaire ainsi que les mercredis et les vacances scolaires.

Mais les conditions de vie et de travail des élèves et enseignants dans cette école ne sont plus adaptées à l'évolution du climat (mauvaise isolation, cours artificialisées, consommations énergétiques élevées ...). La réhabilitation vise à adapter l'école au changement climatique, en améliorant la performance thermique du bâtiment et les confort d'usage des utilisateurs.

L'opération concerne 2 365 m² d'espaces intérieurs et 4 400 m² d'espaces extérieurs.



Esquisse, espace jardin côté rue du Faubourg

Après une large concertation engagée depuis quatre ans, la municipalité a fait le choix d'une rénovation exemplaire, qui sert déjà de référence pour les collectivités confrontées à la rénovation thermique des bâtiments scolaires.

En juillet 2024, l'école sera un modèle d'adaptation face au dérèglement climatique. Le projet a obtenu le label « Bâtiments Durables Occitanie » (BDO) niveau OR, reconnaissant sa qualité et son exigence environnementales dans toutes ses dimensions.

*Un modèle
d'innovation
pour structurer
une filière
économique*

l'accompagnement des enfants pour que cette année soit la plus sereine possible.

Les nouvelles générations attendent de l'audace de la part des élus de Grabels, et non de la résignation, pour un monde durable et humain.

UNE AMBITION ÉCOLOGIQUE ÉLEVÉE

La réhabilitation utilise des énergies renouvelables et des matériaux biosourcés. Elle fait appel aussi à des solutions éco-responsables pour le rafraîchissement du bâtiment pour permettre de réduire sa consommation d'énergie.

Les cours seront végétalisées et désimperméabilisées, avec pour ambition de réintroduire de la biodiversité dans l'école.

LE COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût total est estimé à 5,2 millions d'euros TTC, il s'agit du plus gros investissement de la commune pour cette mandature. L'ensemble du projet mobilise des dispositifs innovants et soutient une filière économique.

L'aspect pilote du projet, qui sert déjà de référence pour la rénovation thermique des bâtiments publics ouvre droit à des subventions importantes. L'État, à travers son « Fonds Vert », participe à hauteur de 780 000€.

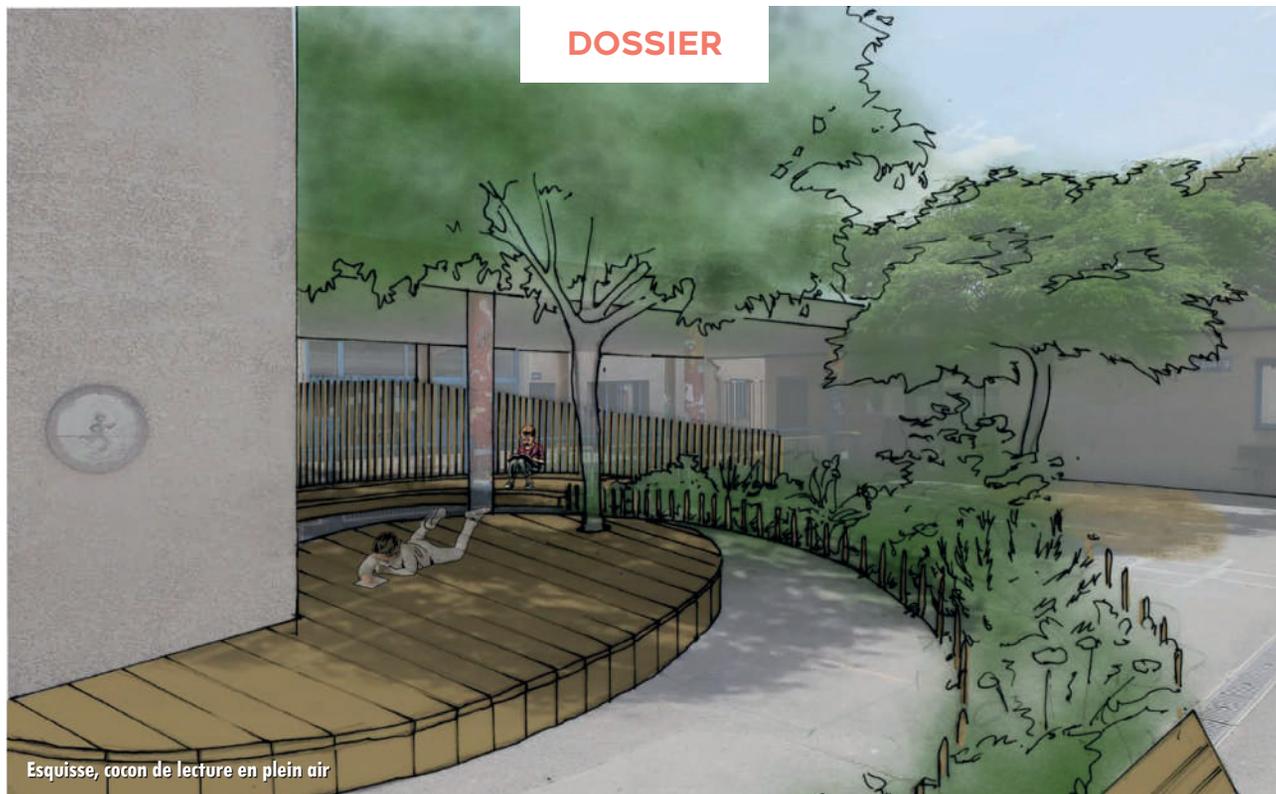
DES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA LOI

La loi impose un objectif de réduction des consommations d'énergie de tous les bâtiments publics de plus de 1000 m² de 40% d'ici 2030, 50% d'ici 2040 et 60% d'ici 2050.

La réduction attendue à l'école Joseph Delteil est de 60%.

Les travaux démarrent le 10 juillet et se poursuivront durant l'année scolaire 2023-2024.

En conséquence, les classes seront réparties en quatre pôles, constituant de petites unités scolaires. Cela a nécessité de nombreux travaux d'aménagement préalables dans plusieurs bâtiments de la commune. Des moyens humains très importants sont mis en œuvre dans



Esquisse, cocon de lecture en plein air

L'Agence de l'eau apporte 320 000€ et la CAF 100 000€. D'autres subventions importantes sont attendues : les fonds européens gérés par la Région Occitanie et d'autres fonds de l'État français gérés par la préfecture de l'Hérault.

UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

Au printemps 2019, les enseignants, le personnel municipal et les représentants des parents d'élèves ont été associés à la ville de Grabels pour définir ensemble les priorités attendues de la rénovation. C'est ce travail de concertation qui a permis d'élaborer le cahier des charges de l'opération.

LES ASPECTS INNOVANTS

L'isolation thermique extérieure par la paille : un projet de réhabilitation pilote dans la Région.

La paille est le matériau isolant biosourcé le plus performant : vraiment 100% naturel, sans colle ni additif, très économique en fourniture et ne subissant pas de pressions conjoncturelles. Il est produit localement, à base de déchets agricoles non valorisés (seulement 20% sert pour la litière animale) et lourd, donc assurant un grand confort d'été.



C'est le premier bâtiment public réhabilité avec de la paille dans la Région Occitanie.

Cet emploi dans la rénovation thermique des bâtiments en fait une innovation majeure. Nous sommes fiers à Grabels de nous engager dans cette voie.

LES TOURELLES DE VENT

Ce système de ventilation innovant sera déployé dans toutes les salles de classe, associé à des brasseurs d'air.

Il permet de créer des circulations naturelles d'air par échange thermique entre l'extérieur et l'intérieur, en fonction des températures.



L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

La superficie des panneaux solaires sera largement augmentée par la création de préaux supplémentaires et de surtoitures.



Esquisse, jardin de pluie

Le bâtiment produira ainsi plus d'électricité qu'il n'en consommera et redistribuera l'excédent aux bâtiments publics voisins.



LES COURS OASIS

Les espaces extérieurs ainsi que le parvis devant l'école seront profondément modifiés.

Les cours deviendront des cours de type oasis. Les sols seront reconstitués pour permettre de planter dans de bonnes conditions et des « jardins de pluie » seront créés. Leur désimperméabilisation et leur végétalisation permettront de réintroduire de la biodiversité à l'école, de créer des îlots de fraîcheur et de gérer les eaux pluviales pour les infiltrer au maximum dans le sol.

Les espaces extérieurs pourront avoir différents usages : espaces de jeux, coins calmes, coins potagers, lecture en extérieur, etc.

Les élèves ont été impliqués dans le projet d'aménagement

des cours. En 2019, ils ont travaillé en ateliers et présenté à un jury des illustrations de leurs « cours rêvées ».

Plusieurs grandes idées ont été retenues et il a été demandé au bureau d'études de les inclure au cahier des charges.

UN EFFET D'ENTRAÎNEMENT

Des visites du chantier seront organisées pour les professionnels intéressés par la rénovation énergétique, mais aussi pour les élèves et tous les Grabellois.

Nous souhaitons à cette occasion inciter la population grabelloise à réfléchir et à se renseigner sur les démarches de rénovation énergétique pour leurs habitations, locaux professionnels, etc.

L'autre objectif complémentaire de ces visites est de sensibiliser les enfants à la transition écologique, particulièrement à la gestion de la canicule, qui est un effet très visible du changement climatique sur notre territoire.

MAÎTRISE D'ŒUVRE

- Atelier Méditerranéen - mandataire architecture, ingénierie TCE et QE, économie
- Avril en mai – paysagiste
- Gapira Ingénierie – coordinateur SSI
- Atelier Rouch - acousticien



VOUS ENVISAGEZ DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?

Besoin de conseils pour réduire vos factures d'énergie et d'eau ? L'ALEC Montpellier Métropole est un service neutre, indépendant et gratuit d'information sur l'habitat, les aides financières à la rénovation, la maîtrise de l'énergie et de l'eau, ainsi que sur les énergies renouvelables.

Contactez un conseiller par téléphone du mardi au vendredi de 13h à 18h au 04 67 91 96 91 ou via le formulaire de contact du site www.alec-montpellier.org. L'ALEC Montpellier Métropole organise également des événements dans les communes de la métropole pour informer les habitants, consultez l'agenda pour en savoir plus.

L'ALEC Montpellier Métropole est l'espace Conseil France Rénov' et le guichet Rénov'Occitanie de la métropole de Montpellier. En cas de projet de rénovation globale, l'ALEC Montpellier Métropole vous informera sur la marche à suivre pour bénéficier de l'aide de 1 300 € mise en place par la Métropole de Montpellier dans le cadre de son Plan Climat.



L'ORGANISATION DE L'ANNÉE SCOLAIRE

4 pôles scolaires sont répartis dans différents bâtiments publics en 2023-2024.

Les Anciennes écoles reprennent du service ! 5 classes s'y trouveront pendant l'année scolaire, également 3 au pôle Picadou, 2 à l'école Pierre Soulagés et 6 dans l'enceinte de l'école Joseph Delteil, dans une zone isolée des travaux.

LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Les activités associatives jusqu'à présent hébergées aux Anciennes écoles et au Picadou ont été transférées.

Les services municipaux et les associations ont travaillé plusieurs mois main dans la main pour gérer ces transferts.

Par exemple, les activités de la salle Eugène Claustre ont maintenant lieu en salle Malala à la Maison Commune. L'activité peinture des Ateliers des Arts de la Source et l'activité poterie de la Gerbe Grabelloise se déroulent maintenant dans des salles spécialement aménagées dans le Château.

Une partie des activités qui avaient lieu à l'auditorium Debussy est déplacée dans la salle communale située au-dessus du restaurant place Jean Jaurès.



FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE (FALC)

La ville de Grabels commence des travaux pour adapter les bâtiments publics aux changements du climat. Les bâtiments devront être mieux isolés contre le froid et la chaleur, être construits avec des matériaux moins polluants. De nombreux financements

sont accordés par l'État, l'Europe, la Région etc..

Pendant un an l'école Joseph Delteil sera en travaux. Les classes seront déplacées. La rénovation de l'école servira d'exemple pour d'autres bâtiments.

L'ALEC, un service de la métropole, peut vous aider pour vos travaux de rénovation énergétique.

LISTE UNE ÉQUIPE, UNE VOLONTÉ, UNE VISION

Pour le droit au logement

Pouvoir offrir un logement à sa famille et habiter dans des conditions dignes est un droit humain fondamental.

Cependant, en France, et particulièrement dans la métropole de Montpellier, ce droit est menacé. En effet, la spéculation foncière et immobilière s'est intensifiée au cours des dernières années, entraînant une hausse sans précédent des prix de l'immobilier.

Au cours des 30 dernières années, le prix de l'immobilier a augmenté dix fois plus que le revenu moyen des ménages,

ce qui a pour conséquence que la part du budget consacrée au logement devient de plus en plus élevée, excluant ainsi la grande majorité de nos concitoyens de l'accès à la propriété.

Conscients de ce problème, nous avons constamment résisté et cherché à offrir un maximum d'alternatives aux habitants.

Tout d'abord, nous avons considérablement augmenté le nombre de logements sociaux, passant de 108 en 2010 à 690 aujourd'hui, représentant ainsi 17% du parc de logements, contre 4,8%

auparavant.

Nous favorisons de plus en plus l'accès à la propriété, notamment en développant le prêt social location accession et en participant à l'office foncier solidaire. Pour contrer la spéculation foncière, nous avons lancé depuis plusieurs années des acquisitions foncières communales.

Nous devons faire sortir le logement d'une logique financière pour en faire un bien durable au service de l'habitat de tous.

L'équipe municipale majoritaire

LISTE AGISSONS POUR GRABELS

Le projet de végétalisation et le réaménagement de la Place Jean Jaurès est une petite déception et suscite des interrogations quant à la méthode retenue.

Certes, on va passer d'une grande place vide, voulue en 2011 par René Revol, à une place végétalisée : c'est un progrès, coûteux (0,4 M€) mais au moins la place sera plus agréable qu'actuellement !

La déception : le réaménagement de la sortie, sur la place, de la salle du conseil municipal. TOUS les participants à la réflexion de ce projet (moins de 10 ! dont 2 membres de notre groupe) souhaitent OUVRIRE et PROLONGER la

salle du conseil par une pergola (même autoportée) ombragée, qui aurait rendu plus agréables et plus conviviales les manifestations organisées dans cette salle, portes-fenêtres ouvertes. Au lieu de cela, on aura une jardinière pour arbustes qui FERMERA et EMPECHERA cette ouverture et cette convivialité recherchées.

Qui a décidé cela ? Pas les citoyens ; pas les élus, JAMAIS consultés dans une instance municipale (commission ou conseil) ; mais un homme ou un cercle restreint dans le secret d'un bureau.

Même processus décisionnel pour l'aménagement de la place Pablo Neruda ET l'implantation d'un nouveau bâ-

timent (qui fait exploser les coûts) servant de nouveau restaurant municipal.

Pour ces 2 projets, les règles minimales d'une démocratie représentative (échanges entre élus, confrontations de projets et décision finale par un vote) n'ont pas été respectées. Une démocratie ne peut bien fonctionner que si les élus de tous bords, qui s'engagent et prennent de leur temps pour réfléchir sur le devenir de leur commune dans tous les domaines, sont respectés par la majorité en place. Les événements récents prouveraient plutôt le contraire.

Pascal HEYMES

Facebook : Agissons pour Grabels

LISTE ENSEMBLE POUR QUE GRABELS AVANCE

Chers grabellois, Avec mon équipe, nous avons toujours choisi la voie d'une opposition à votre écoute et avant tout constructive.

Certains supports de communication, reçus dans nos boîtes aux lettres sont décalés de notre réalité. Les actions vraiment conduites impactent peu notre quotidien. Je vous invite à regarder les changements et à faire votre bilan...

Pour notre équipe et ce depuis 2014, même si nos actions et propositions ont infléchi en partie les orientations et actions communales notamment

sur la vidéo-protection (toujours pas achevée...), la végétalisation engagée des places Jean Jaurès et Pablo Neruda, les maux sont toujours les mêmes.

L'urbanisation et la bétonisation jugées excessive du point de vue des grabellois se vérifient dans les faits. A Grabels, ce sont 357000 m² de béton coulés entre 2009 et 2021 selon l'observatoire national de l'artificialisation des sols. Ceci rend naturellement peu crédible des velléités d'action écologique soucieuse du changement climatique. En effet, artificialisation des sols et îlots

de chaleur sont les premiers vecteurs de la destruction de la biodiversité, du réchauffement climatique et d'amplification des risques de catastrophes naturelles...

Néanmoins, nous nous réjouissons, que certaines de nos recommandations aient été en partie suivies : sécurité, aménagements, zones 30, etc...

Chers grabellois, n'hésitez pas à nous solliciter, nous ferons de notre mieux pour vous aider.

Régis MORVAN

LOISIRS ET CULTURE



My Joséphine



N'Dobo Emma



Jimmy Felvia



The Soul Trend Orchestra



Nesrine



Stefano Di Battista

4^{ème} édition du Festival L'Instant Jazz

Du jeudi 6 au samedi 8 juillet 2023 au château.

Festival organisé en partenariat avec l'école de musique Francine Nordland et la municipalité, l'Instant Jazz propose 3 soirées avec 6 concerts gratuits dans le parc du château !
Ouverture des portes à 18h30 chaque soir.

Restauration et buvette sur place. Boissons et pique-niques apportés ne sont pas autorisés dans l'enceinte du festival, les recettes de la buvette étant dédiées à soutenir l'école de musique de Grabels et le festival. Merci de votre compréhension.

Programme du festival :

JEUDI 6 JUILLET

20h00 : My Joséphine, une voix jazz et blues avec des rythmiques créoles et du beatmaking.
22h00 : The Soul trend Orchestra, d'inspiration disco-music.

VENDREDI 7 JUILLET

20h00 : N'Dobo Emma, soul, hip-hop et jazz.
22h00 : Nesrine, violoncelliste prometteuse.

SAMEDI 8 JUILLET

20h00 : Jimmy Felvia, pianiste martiniquais accompagné de Michel Alibo à la contrebasse et Tito Bertholo à la batterie
22h00 : Stefano Di Battista célèbre saxophoniste revisite les compositions d'Ennio Morricone.



3
Jours

6
Concerts
gratuits



+ d'infos : facebook.com/LinstantJazz



Les animations de l'été à Grabels

La fête de la musique 2023

Le 21 juin, profitez de la soirée la plus longue de l'année pour découvrir des artistes et groupes Grabellois place Jean Jaurès dès 19h !
Le comité des fêtes proposera des

animations et une buvette.

À la cour Charles Flottes dès 18h, retrouvez les élèves de l'école de musique Francine Nordland.

Les toiles du Château

Cinéma en plein air

La ville de Grabels, en partenariat avec Utopia, propose 5 séances de cinéma en plein air précédées d'une animation musicale dans le parc du Château :

- **Mercredi 19 juillet** : Asteroid City de Wes ANDERSON
- **Jedi 27 juillet** : Wahou ! de Bruno PODALYDÈS

- **Jedi 3 août** : à préciser
- **Jedi 10 août** : à préciser
- **Mardi 15 août** : Oppenheimer de Christopher NOLAN

Programme détaillé et tarifs sur ville-grabels.fr.
Bar et restauration sur place.

La célébration de la fête nationale

Jedi 13 juillet, la municipalité propose un spectacle pour les enfants dès 3 ans à 18h dans le parc du Château. Le comité des fêtes organise

ensuite une animation musicale et à 22h les traditionnels feux d'artifice seront tirés depuis les jardins partagés.



LES ÉVÉNEMENTS DE LA RENTRÉE

LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

Samedi 9 septembre

Rendez-vous de 9 h à 13h place Pablo Neruda pour rencontrer les représentants des associations et vous renseigner sur les activités !

RÉCEPTION EN L'HONNEUR DES NOUVEAUX GRABELLOIS

Samedi 9 septembre

Le maire et le conseil municipal accueilleront les nouveaux habitants à 10h, salle Richard Campos à l'espace communal de la Valsière. Les participants pourront poursuivre la matinée à la fête des associations.

LANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE PABLO NERUDA

Samedi 9 septembre

À 11h30, le maire et les élus donneront le top départ des travaux d'aménagement.

VIDE ATELIER DES ARTS SINGULIERS

Samedi 16 et 17 septembre

Deux journées de vide-atelier autour des arts singuliers dans le parc du Château !



Mercredi 21 juin

Fête de la musique, voir page 23

Samedi 24 juin

Les défis sportifs de l'Avy, complexe sportif de l'Avy, 9h

Du 24 juin au 2 juillet

Festival les nuits de l'Avy, cour Charles Flottes, 21h
programme sur ville-grabels.fr

Samedi 1^{er} juillet

Marché exceptionnel d'été, place Jean Jaurès, 9h à 13h

Du 6 au 8 juillet

Festival l'Instant Jazz, voir page 22

JeuDi 13 juillet

Célébration de la fête nationale, voir page 23

Mercredi 19 juillet

Les Toiles du château, voir page 23

Lundi 24 juillet

Festival Radio France, voir page 23

JeuDi 27 juillet

Les Toiles du château, voir page 23

JeuDi 3 août

Les Toiles du château, voir page 23

JeuDi 10 août

Les Toiles du château, voir page 23

Mardi 15 août

Les Toiles du château, voir page 23

Du 18 au 20 août

La fête locale, voir page 23

JeuDi 24 août

Commémoration des événements du 24 août 1944 à Bel-Air, horaire et lieu à venir sur le site internet.

Samedi 2 septembre

La rentrée de l'ABC, voir page 10

Lundi 4 septembre

Rentrée des classes

Vendredi 8 septembre

Collecte de sang avec l'EFS, salle Richard Campos, 13h à 19h

Samedi 9 septembre

Fête des associations,
Réception en l'honneur des nouveaux Grabellois,
Lancement de l'aménagement de la place Pablo Neruda
voir page 23

Samedi 16 septembre

Marché exceptionnel d'automne, place Jean Jaurès, 9h à 13h

16 et 17 septembre

Vide atelier des arts singuliers, voir page 23

MAIRIE DE GRABELS

Maison Commune - 1, place J. Jaurès
Tél. : 04 67 10 41 00
E-mail : accueil.mairie@ville-grabels.fr
Site : www.ville-grabels.fr

ESPACE COMMUNAL DE LA VALSIÈRE - MAIRIE ANNEXE

403, Rue de la Valsière
Accueil : 04 67 72 98 16
Point Information Jeunesse
Portable : 06 77 97 31 92
Espace de Vie Sociale - Tél. : 04 67 72 97 66

POINT EMPLOI MUNICIPAL POINT INFOS ENTREPRISES

Portable : 06 77 97 31 92

CCAS

Accueil : 04 67 10 41 12

SERVICE DES SPORTS

Portable : 06 16 90 84 40

ESPACES JEUNES

Accueil : 04 99 23 58 93
Portable : 06 16 58 04 48

CENTRE DE LOISIRS LES AGASSOUS

15, impasse du Picadou
Tél. : 07 78 87 81 93

LUOTHÈQUE

Espace Famille - 49, rue Félix Trombe
Renseignements : 04 67 40 13 96

RELAIS DE LA PETITE ENFANCE

49 rue Félix Trombe
Tél. : 07 61 76 55 90

CRÈCHE FRANÇOISE CHAZOT

49, rue Félix Trombe
Tél. : 04 67 03 32 37

ÉCOLE MATERNELLE JEAN PONSY

Accueil : 04 67 03 23 19

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JOSEPH DELTEIL

Accueil : 04 67 03 23 21

ÉCOLE PRIMAIRE PIERRE SOULAGES

Accueil : 09 71 26 04 77

CENTRE SOCIOCULTUREL GUTENBERG

2, place Jean Jaurès
Accueil : 04 67 10 08 31

SERVICES TECHNIQUES

Accueil : 04 67 79 96 73

POLICE MUNICIPALE

Tél. : 04 67 10 41 01
Portable : 06 07 16 80 87

GENDARMERIE

Saint-Gély-du-Fesc
Tél. : 04 67 91 73 00

URGENCES

N° Astreinte et urgence Mairie :
06 84 52 54 34
Centre antipoison : 04 91 75 25 25
SOS Médecins : 04 67 45 62 45
Pompiers : 18 - SAMU : 15